

# "Améliorer son Index"

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION ET FORME DE JEU:**

La joueuse ou le joueur devra :

- être titulaire de la licence FFG de l'année en cours,
- avoir enregistré son certificat médical à la FFG 5 jours pleins ouvrables avant le début de l'épreuve,
- avoir moins de 13 ans.
- avoir un index entre 36 et 53.

Ces épreuves se déroulent sur un tour de 9 trous en Stableford.

### **DATE ET LIEUX DES TOURS**

TOUR 1	Samedi 16 avril	Victoria G. C.
TOUR 2	Samedi 19 novembre	Provençal Golf

**Condition particulières** : Epreuve "non fumeur", chariots électriques et cadets non autorisés.

**Accompagnateurs**: Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc. (autre que les accompagnateurs éventuellement désignés par le Comité) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, (même lors des recherches de balle). Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

## **ENGAGEMENT**

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le 16 novembre, mercredi précédant le tour par mail au <u>cdgolf06@yahoo.fr</u> en précisant; le nom, la date de naissance, l'index, le club et le numéro de licence. Seuls les 30 premiers inscrits prendront part à la compétition.

Le règlement de l'inscription de 20€ se fait au golf le jour de la compétition. Un joueur s'étant inscrit et ne venant pas le jour de la compétition sans prévenir sera exclu pour les autres tours.